

RÉSERVATION SALLE DE RÉUNION

Nom de l'association :

Nom de l'animateur responsable de la réunion-Référent COVID-19 :

Numéro de portable

Date de la réunion : / / de à Objet de la réunion :

Nombre de personnes assistant à la réunion :

Demande de la salle :

Salle olympique (50 personnes maxi) Salle du Conseil (16 personnes maxi)

Salle des Comités (20 personnes maxi) Plateau du Rez-de-chaussée

Par la présente, je m'engage à :

à veiller au respect des consignes d'hygiène préconisées par la Maison Départementale du Sport

à nettoyer les tables après utilisation de la salle, passer l'aspirateur (après les pots, repas, ou tout autre moment de convivialité dans la salle de réunion)

s'assurer de ne pas laisser les portes du SAS et d'entrée OUVERTES pendant sa réunion

à ne pas reproduire les clés, donner le code du SAS ou de l'alarme aux autres participants

Demande de matériel :

Vidéoprojecteur

Paperboard

Télécommande vidéoprojecteur

Ecran

Sono

Système de visioconférence*

Micro sans fil

Télécommande barre de son

Câble réseau

Télécommande écran

Câble HDMI

Demande de clé de la porte d'entrée OUI NON

→Je certifie avoir pris connaissance des règles sanitaires pour l'utilisation de la salle de réunion mises en place et à les respecter, ainsi que les modes de fermeture et de mise en service de l'alarme de la Maison Départementale du Sport.

→Je m'engage à respecter le matériel, à vérifier que les fenêtres soient fermées et que toutes les lumières et radiateurs soient éteints avant de refermer la salle et de quitter la Maison Départementale du Sport.

Le non-respect des règles et des conditions sera SANCTIONNÉ!

Fait à Villeneuve d'Ascq, le / /2022

Signature du Responsable

*Une caution de **500 €** est demandée pour la location du système de visioconférence.

Le chèque est à établir à l'ordre de la Maison Départementale du Sport et ne serait encaissé en cas de dégradation ou vol de matériel.